

## Communiqué de presse

24 novembre 2022

# Deux nouveaux appels à projets sur la Zone industrielle des Charmilles (ZIC)

**La Ville de Genève lance deux appels à projets pour implanter de nouvelles activités productives dans des locaux laissés vacants par des services municipaux sur la ZIC. Les projets lauréats devront être en phase avec les objectifs de la Stratégie climat, tout en améliorant la dynamique d'ouverture et d'animation du site et en contribuant aux liens sociaux dans ce quartier.**

A travers deux concours destinés à la mise en location d'espaces laissés vacants par des services municipaux sur la Zone industrielle des Charmilles (ZIC), la Ville de Genève souhaite favoriser l'émergence et le développement d'activités économiques qui soutiennent les objectifs fixés par la municipalité dans sa Stratégie climat. La location de ces locaux d'un peu plus de 100 m<sup>2</sup> chacun prendra la forme de baux à loyer, pour une période de 5 ans. La ZIC étant soumise au « Règlement sur les activités admissibles en zone industrielle ou de développement industriel, respectivement en zone de développement d'activités mixtes » (RAZIDI), seules des activités économiques à vocation industrielle, artisanale ou technologique pourront être retenues dans le cadre de ces appels à projets. Enfin, les projets lauréats devront soutenir la dynamique d'ouverture et d'animation du site et du quartier, contribuant ainsi aux liens sociaux dans ce périmètre. A l'issue de la période de 5 ans, les baux à loyer pourraient être reconduits et les conditions renégociées, sur la base d'une évaluation et sur décision du Conseil administratif.

La ZIC est la dernière zone industrielle et artisanale appartenant à la Ville qui se situe sur son territoire. S'étendant sur plus de 20'000 m<sup>2</sup>, elle accueille une cinquantaine d'artisan-e-s et d'artistes, qui en font un centre important de la création et du savoir-faire artisanal. Entre 2017 et 2018, la Ville a mené un large processus participatif sur l'avenir du lieu, en vue notamment de valoriser la zone et d'améliorer son intégration au sein du quartier Saint-Jean - Charmilles. Avec l'arrivée du Campus de la Head-Genève, la création de l'ensemble Quartet et plus largement le développement du périmètre de la Concorde, l'environnement immédiat de la ZIC s'est transformé considérablement. Le Conseil administratif avait fait le choix de libérer les espaces alors utilisés par les services municipaux, essentiellement pour du dépôt, de manière à les mettre à disposition d'activités apportant une nouvelle dynamique pour la zone et plus globalement pour le quartier, tout en conservant la vocation artisanale de cet espace qui participe à la mixité de la ville.

Deux projets d'envergure pour Genève ont par ailleurs récemment pris leurs quartiers sur la ZIC : la MACO (manufacture collaborative dédiée au faire soi-même, à l'économie circulaire et au réemploi) et Les 6 Toits (centre artistique et culturel dédié aux arts vivants). Avec eux, la ZIC s'est positionnée comme un précieux laboratoire urbain permettant de tester des nouveaux usages et programmations au sein de bâtiments industriels historiques (ancienne SIP).

Plus d'informations sur : [www.geneve.ch/appel-projets-zic](http://www.geneve.ch/appel-projets-zic)

### Contact pour les médias :

Anne Bonvin Bonfanti

Conseillère de direction, Département des finances, de l'environnement et du logement

[anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch](mailto:anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch) ou 079 594 14 92